

D'une île ... à l'Autre

Lettre d'information des îles de Marseille

Numéro 0 - Automne 2007

L'ÉDITO

Malgré vingt-six siècles d'histoire et une population de près d'un million d'habitants, la ville de Marseille a su conserver sur son territoire de grands espaces naturels terrestres et marins d'une valeur exceptionnelle, tant au niveau de la biodiversité qu'ils abritent que par la beauté paisible et grandiose des paysages qu'ils offrent au promeneur.

Les îles, trait d'union entre la ville et la Méditerranée, en sont un bel exemple. Elles constituent à la fois des refuges pour le patrimoine naturel du littoral marseillais et des sites de reproduction pour les espèces venant du grand large, tout en restant des lieux de découverte et d'évasion pour les visiteurs.

Depuis plus de dix ans, des actions de conservation des milieux naturels sont réalisées sur les archipels du Frioul et de Riou dans le cadre d'un partenariat exemplaire réunissant le CEEP, le Conservatoire du Littoral, la Ville de Marseille, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Région PACA et l'Agence de l'eau.

L'objectif de cette lettre sur les îles de Marseille est d'informer l'ensemble des acteurs intervenant sur ce territoire, sur les actions qui sont réalisées dans le cadre de leur gestion, mais aussi de partager ces pages avec toutes les personnes qui souhaitent transmettre leur passion de ces sites ou des activités qu'ils y exercent, qu'ils soient pêcheurs, plongeurs, plaisanciers, habitants ou visiteurs assidus.

Ce numéro zéro présente un rapide aperçu historique, le patrimoine naturel marin et terrestre des îles, les actions de protection et donne la parole à quelques personnes qui y vivent. Les numéros suivants présenteront de façon plus approfondie des éléments du patrimoine insulaire naturel, historique, culturel ainsi que l'actualité de ces territoires.

D'une île ... à l'Autre propose de créer un lien entre les différents acteurs des îles. Les pêcheurs professionnels et amateurs, les plongeurs et les plaisanciers qui se côtoient toute l'année sur l'eau avec des cultures, des logiques et des perceptions de ces sites parfois différentes mais pas toujours opposées doivent se connaître, se comprendre et oeuvrer ensemble pour aboutir à une protection durable du patrimoine commun qui les fait vivre ou qui les fait rêver.



© A. Larousse

AU FIL DES PAGES

- 1 ~~~~~ L'édito
- 2 ~~~~~ Îles « était une fois » ...
- 3 ~~~~~ Îles y a ...
- 4 ~~~~~ Îles en mer
- 5 ~~~~~ Îles parlent d'elles ...
- 6 ~~~~~ Frag' îles et protégées
- 8 ~~~~~ Nous, vous ... Îles

Retrouvez *D'une île ... à l'Autre*

sur le site Internet :

<http://www.ilesdemarseille.fr>



Vincent Kulesza, *Président du CEEP*

ÎLES « ÉTAIT UNE FOIS » ...

Depuis le Néolithique, les îles de Marseille ont connu plusieurs périodes d'occupation intimement liées à l'histoire de la cité phocéenne : abris pour les navigateurs, poste de surveillance et de défense, annexe de port, zone militaire, site de quarantaine. Ces besoins militaires ou sanitaires aujourd'hui disparus, les îles sont devenues des lieux de vie pour certaines et des sites touristiques majeurs pour d'autres, où se mêlent de nombreuses activités professionnelles et de loisirs.

L'ARCHIPEL DE RIOU

Durant l'Antiquité, les grecs occupèrent l'archipel puis à partir du 1^{er} siècle av. J-C les massaliotes installèrent des pêcheries de thons sur les îles de Riou et Plane.

Par la suite, pour prévenir Marseille des invasions et lutter contre l'insécurité, une vigie est installée au XIV^{ème} siècle au sommet de l'île de Riou.

En 1720, le Grand Saint Antoine, navire à l'origine de la grande épidémie de peste qui a ravagé la Provence, est mis en quarantaine puis brûlé sur l'île de Jarre.

En 1793, l'archipel devient propriété de l'État. Dès 1853, le sable est exploité sur l'île de Riou pour la construction du premier émissaire des égouts et pour le pavage des rues de Marseille.

En 1885, l'Etat cède l'archipel à la Marine Nationale.

Entre les deux guerres, la position stratégique de l'île Maire conduit à construire plusieurs installations militaires, tours de guet et abris pour l'artillerie lourde.

De 1964 à 1992, Jean Throude, connu sous le nom de « Jean de Riou » est mandaté par la Marine Nationale pour assurer la



Toboggan à sable sur l'île de Riou

surveillance de l'île de Riou, d'accès réglementé par le statut de terrain militaire.

En 1992, avec l'aide de la Ville de Marseille, le Conservatoire du Littoral, devient propriétaire de l'archipel qui sera classé Réserve Naturelle Nationale en 2003.

Aujourd'hui, cet archipel inhabité, dont l'accès est réglementé par son statut de Réserve Naturelle Nationale, connaît une fréquentation nautique importante liée à la plaisance, à la plongée sous-marine et à la pêche.

L'ARCHIPEL DU FRIOUL

Sa position, à quelques encablures du Vieux-Port, lui a de tout temps conféré un rôle militaire stratégique soit pour défendre soit pour attaquer la cité phocéenne : César, Alphonse V, Charles Quint y établirent leur base pour assiéger la ville.

A partir du XVII^{ème} siècle, l'isolement insulaire et la multitude de calanques protégées et accessibles conduisent Marseille à utiliser ce site pour la mise en quarantaine des navires venant d'Afrique et d'Orient. En 1627, l'anse de Pomègues devient port de quarantaine et l'île est interdite d'accès.

En 1821, l'épidémie de fièvre jaune impose l'aménagement de nouveaux dispositifs sanitaires sur le Frioul. Une digue reliant les îles de Pomègues et de Ratonneau est alors construite, permettant la réalisation d'un vaste port de quarantaine. En complément, un lazaret, l'Hôpital Caroline, est édifié.

En 1859-62, le programme de réarmement des frontières conduit à construire sur les îles du Frioul de nombreuses batteries.



Tour de Pomègues

Jusqu'à l'occupation allemande de 1942, les forts sont occupés par des régiments affectés à la défense et la surveillance de la rade.

Durant la dernière guerre, l'état major allemand, entreprend d'importants chantiers d'aménagement des batteries françaises ainsi que la construction de nouveaux blockhaus loin d'être achevés lors de la capitulation des îles le 29 août 1944.

En 1970, la Ville de Marseille rachète au Ministère de la Défense une grande partie du Frioul et engage un programme ambitieux de construction visant à créer sur ces îles un nouveau quartier de Marseille.

Aujourd'hui, cet archipel, qui a gardé son aspect sauvage et ses richesses naturelles est le théâtre de nombreuses activités professionnelles et de loisirs. Lieu de vie d'une centaine d'habitants permanents, il accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

ÎLES Y A ...

Sur le territoire marseillais, les archipels de Riou et du Frioul sont souvent décrits comme « d'énormes pierres blanches grillées par le soleil et creusées par l'air marin ». La réalité est toute autre ...

UNE DIVERSITÉ FLORISTIQUE SURPRENANTE ET FRAGILE

Lieu le plus aride de France, balayé par les vents, notamment le Mistral qui sculpte, ronge et ordonne, ces archipels sont le théâtre de conditions climatiques très contraignantes.

Mais, en s'approchant, la découverte d'une flore blottie au creux des rochers réserve de merveilleuses surprises. Ces îles abritent en effet, une flore insoupçonnée, composée d'espèces ayant su s'adapter à ces conditions de vie particulières.

En outre, l'insularité a fait de ces espaces, de véritables refuges pour des espèces en voie de disparition sur un littoral continental de plus en plus urbanisé et fréquenté. Ainsi près de 350 espèces végétales ont été recensées dont 20 considérées comme rares et protégées.

Il s'agit, au plus près de la mer, d'une végétation rase dite halophile (qui aime le sel) telle que la Salabelle de Provence. Un peu en retrait des embruns se retrouvent des espèces halorésistantes (qui résistent au sel) dont la plus emblématique est l'Astragale de Marseille. Ces garrigues alternent avec les éboulis et la roche nue. A l'abri du vent et des embruns se réfugient les lentisques et romarins. Les rares arbres (Pins d'Alep et Oliviers) ont une forme dictée par la présence du vent (anémomorphose) et des embruns.



Astragale de Marseille

© C. Girard

UNE FAUNE DISCRÈTE MAIS D'UNE GRANDE RICHESSE

Encore trop souvent considérées comme des rochers sans vie, peuplées par les seuls "gabians", les îles de Marseille sont en réalité les derniers refuges pour un grand nombre d'espèces en quête de tranquillité.

Ainsi, des oiseaux marins du grand large (Puffin cendré, Puffin de Méditerranée, Océanite tempête) mais aussi une des rares colonies française de Cormoran huppé de Méditerranée ont trouvé ici un lieu de vie et de reproduction, loin de l'agitation continentale.

Les falaises littorales abritent des Faucons pèlerin, Grand-duc d'Europe, la seule population insulaire connue en France de Chouette chevêche, des Merles bleus, des colonies de Martinets pâles et alpins.

A la croisée des voies de migration, les archipels de Riou et du Frioul sont également des lieux d'escale pour un grand nombre d'espèces.



Faucon pèlerin



Phyllodactyle d'Europe

© C. Girard

Mais le véritable maître des lieux reste le Goéland leucophée qui, en se nourrissant sur les décharges d'ordures ménagères, a envahi les îles en moins de 100 ans avec plus de 23 000 couples recensés en 2005.

La Couleuvre girondine, la Couleuvre de Montpellier, le Lézard sicilien ou le rarissime Phyllodactyle d'Europe (petit gecko nocturne, uniquement présent sur quelques îles de Méditerranée Occidentale) sont également des habitants de ces îles.

ÎLES EN MER

Appréciés par les plongeurs sous-marins pour leurs paysages, les fonds sous-marins des îles de Marseille présentent des milieux variés et emblématiques avec les tombants à Gorgones et les grottes sous-marines. De nombreuses épaves sont également présentes : récentes ou antiques, elles illustrent l'histoire de Marseille en tant que carrefour majeur du commerce en Méditerranée.

UNE VIE À TOUS LES ÉTAGES

La diversité des profils sous-marins et de la topographie du bassin, l'orientation et la forme des îles par rapport aux courants et au vent dominant de Nord-Ouest (Mistral) favorisent une vie sous-marine riche à travers différents types de paysages sous-marins.

Ainsi peut-on observer des trottoirs à Lithophyllum, à l'interface terre/mer, dans les zones battues par les vagues. Ces formations d'algues rouges s'accumulent en concrétions calcaires formant des corniches d'où leur nom de trottoir.

Eboulis et roches dans les tous premiers mètres sont colonisés par une myriade d'algues, d'éponges, de poissons ou encore de vers. Profitant du moindre interstice, du moindre recoin, animaux et végétaux se livrent à une compétition pour l'espace et la lumière.

La zone de sable est-elle moins riche ? Là encore, la forme et la couleur des êtres peuplant ce type de paysage peuvent laisser à penser qu'il s'agit d'un désert. La réalité est pourtant toute autre !

Parmi les autres habitats, le Coralligène tient une place importante sur le plan écologique. Avec un profil en



Coralligène



Grande Nacre

général sous forme de tombants, habitat remarquable de l'étage infralittoral, cette formation biologique très complexe débute autour de -20 m pour se terminer à -50/-60 m.

Ces différents milieux favorisent une diversité halieutique très prisée des pêcheurs et constituent des abris pour de nombreuses espèces. Ainsi, plus d'une quinzaine d'espèces protégées ont pu être observées autour des îles tels le Mérrou Brun, la Grande Nacre, la Cigale de Mer ou le Corail rouge.

L'HERBIER À POSIDONIE : POUMON DE LA MÉDITERRANÉE

Espèce protégée en France depuis 1988, la Posidonie forme des herbiers qui constituent un écosystème pivot de la Méditerranée. Il a pour rôle fondamental, l'enrichissement en oxygène de la zone côtière, une fonction de zone-refuge pour de nombreuses espèces, de zones de frayère et de nurserie.

Plante à fleurs, les feuilles de l'Herbier à Posidonie, en formant des banquettes sur les plages, jouent également un rôle face à la puissance des vagues hivernales en atténuant le recul naturel des plages.

Cet habitat a tendance à régresser en raison de multiples facteurs : la baisse générale de la qualité des eaux, la pollution et, sur certaines zones, les effets dévastateurs des ancrages à répétition.



Herbier à Posidonie

ÎLES PARLENT D'ELLES ...

Pour beaucoup de Marseillais, depuis la ville, les îles évoquent quelques souvenirs de belles journées de visite, allant de la découverte de la beauté des paysages et des fonds marins, aux coups de soleil mémorables... Pour d'autres, elles sont un lieu de vie, d'activités professionnelles ou de pratiques assidues de leur passion. Ce sont ces personnages qui, tout au long l'année, font vivre ces territoires. Cette page leur donne la parole pour qu'ils nous fassent partager leur sentiment et leur attachement à ces lieux.

« Perle de la rade de Marseille dans son écrin de mer, l'île du Frioul toute proche est pourtant si éloignée par l'idée que les continentaux peuvent s'en faire. Le temps est nécessaire pour comprendre le caractère îlien de cette nature et de sa population. Oublié, quelquefois négligé, ce havre de paix hors du temps est ponctué par le va et vient des navettes qui nous raccroche au rythme impétueux de la ville. »



Maître Principal Michel Contastin
Chef de poste des marins-pompiers du Frioul



« Chantiers après chantiers, mon attachement a grandi pour ces îles de caractère qui m'ont appris à aimer le vent : des espaces de liberté à quelques encablures de la grande cité. »

Richard Belkior
Technicien du patrimoine - Association Alpes de Lumière

« L'archipel du Frioul est depuis 25 ans un espace naturel idéal pour les apprentissages des élèves des écoles de la Ville de Marseille hébergés au centre Léo Lagrange. Que ce soit sur mer grâce à la pratique de la voile, ou sur terre par l'observation de la faune et de la flore, les enfants comprennent l'interaction entre les éléments de l'écosystème. Ils progressent en autonomie et apprennent dans toutes les disciplines scolaires et dans les meilleures conditions. »



Philippe Oddou
Enseignant coordonnateur pédagogique des classes de mer



« Avec son aspect sauvage et rugueux, vu de Marseille, le Frioul ne laisse pas indifférents ceux qui l'accostent. On l'aime ou on le déteste mais, si on sait le comprendre et le respecter on devient vite, plus frioulais que marseillais. »

Louis Savastano
Capitainerie du Frioul

« A quelques minutes en bateau de l'agitation du centre ville, le Frioul est un havre de paix et de quiétude où il fait bon vivre. Comme la plupart des habitants de l'île, je suis dans l'attente d'une amélioration du service public et j'espère pouvoir être impliqué dans les réflexions qui vont être menées pour l'avenir de notre île. En attendant, je continue à m'investir dans des actions qui réunissent les habitants et contribuent à donner une âme au Frioul. »



Gérard Prolhac
Habitant du Frioul - Président de l'association Frioul, un Nouveau Regard

« Mutée par mon employeur sur les îles du Frioul en février 1998, j'avais été séduite par la beauté du site mais déconcertée par un sentiment d'abandon des lieux. Depuis, j'ai assisté aux efforts collectifs entrepris pour nettoyer, accueillir, rendre accessibles de superbes criques ou des sites historiques. Désormais c'est avec enthousiasme que je vante les multiples facettes, cachées ou flagrantes de l'archipel, aux résidents enfants ou adultes qui séjournent sur notre centre d'accueil. »



Odette Summa
Directrice du Centre Léo Lagrange des îles du Frioul - Habitante du Frioul



« De la beauté, du silence et quelques soupçons d'embruns : voilà ce qui me plaît le plus à un quart d'heure d'un centre ville qui sature tous mes sens. Le Frioul doit rester un refuge pour les oiseaux marins mais également pour des citadins en mal de nature ! »

Jérémie Leca
Responsable « Maison de la mer » - Association Naturoscope

« La première fois que j'ai plongé, j'avais 14 ans et c'était sur l'archipel de Riou. J'en suis tombé amoureux. Cet archipel a su resté la terre sauvage que j'ai connu, aussi bien sur les îles que sous la mer. J'ai étendu depuis, mes préférences aux Calanques et au phare du Planier. Je les comparerais volontiers à des bijoux, une valeur inestimable de part la richesse de leurs fonds sous-marins et terrestres. Aussi j'essaye avec mes modestes talents de photographe d'en montrer la beauté pour pouvoir mieux la préserver. »



François Scorsonelli
Plongeur et photographe sous-marin



« Habitant du Frioul depuis 10 ans, ces îles représentent pour moi un concentré de paix, de faune et de flore rares, dans un écrin fragile qu'il faut savoir préserver. »

Jean Pierre Alferez
Habitant et facteur du Frioul

« J'aime les îles de l'archipel de Riou pour leur beauté brute et massive qui contraste avec la richesse de la vie sous-marine. Je n'ai pas connu ces îles avant que n'y soient visibles les effets de la concentration humaine et des activités de loisir. Les plus anciens nous disent qu'elles étaient plus belles encore. Un développement harmonieux doit y être possible. »



Julien Silvert
Moniteur de plongée - Groupe de Recherche Archéologique Sous-Marine

FRAG'ÎLES ET PROTÉGÉES

Territoires remarquables par la qualité des paysages et la valeur de leur patrimoine naturel, les îles de Marseille sont soumises à de fortes pressions liées à la proximité de la ville de Marseille et à la multiplicité des activités humaines qui s'y développent. De tels espaces vivants et fragiles doivent donc être protégés, gérés, surveillés et reconnus aux yeux de tous afin que ce patrimoine exceptionnel soit préservé.

Depuis 1992, la gestion et la protection de ces îles sont réalisées grâce à un partenariat exemplaire entre les collectivités territoriales, les services de l'État et de nombreux acteurs locaux.

LE PARC MARITIME DES ÎLES DU FRIOUL



Situées dans la rade de Marseille, face à la ville, les îles de Pomègues, Ratonneau, If et Tiboulou forment l'archipel du Frioul.

En 2002, la Ville de Marseille crée, par délibération du Conseil Municipal, le Parc Maritime des Îles du Frioul pour que la forte valeur patrimoniale des espaces naturels soit un moteur du développement écotouristique, économique, social et culturel de l'archipel.

Depuis 2001, le CEEP en collaboration avec la Ville de Marseille (Direction de la Qualité de Vie Partagée) assure la gestion de l'espace naturel du Parc Maritime.

Sur le Frioul, l'équipe du Parc Maritime est composée de quatre

salariés qui assurent au quotidien :

- l'étude et le suivi écologique du milieu naturel,
- l'entretien et la surveillance du site,
- l'information et la sensibilisation des visiteurs,
- l'organisation de la fréquentation,
- la réalisation d'outils de communication.



L'archipel du Frioul

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ARCHIPEL DE RIOU



Riou, Maire, Jarre et Plane sont les quatre îles principales de l'archipel de Riou. Ce site sauvage s'étend au large du Massif des Calanques de Marseille.

Ancien terrain militaire, l'archipel de Riou est propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres suite à sa rétrocession par la Ville de Marseille en 1992. La gestion a été confiée au CEEP en 1993 avec pour objectif la conservation du patrimoine naturel du site.

Après plusieurs années d'études, d'inventaires et de diagnostics écologiques, la gestion du site a abouti au classement de l'ensemble des îles en Réserve Naturelle Nationale en août 2003. Ce statut qui constitue une reconnaissance nationale de la valeur du patrimoine naturel de ce site apporte en outre, un ren-

forcement de la protection juridique avec une réglementation adaptée.

L'équipe de la Réserve Naturelle est composée de quatre salariés permanents qui assurent la gestion quotidienne des espaces naturels terrestres de l'archipel (inventaires et suivis écologiques, gestion de la fréquentation, surveillance du site, information et sensibilisation du public).



L'archipel de Riou

Le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence/Alpes du Sud (CEEP)

Créé le 24 décembre 1975, le CEEP est une association régionale de protection de la nature dont l'objectif est la conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le CEEP fait partie du réseau des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels (CREN). Il gère aujourd'hui 65 sites, soit près de 52 000 ha, dans la région PACA où sont menés des suivis, inventaires et études sur les milieux, les espèces et les usages mais aussi de nombreuses opérations de communication et de sensibilisation.

Pour plus de renseignements : <http://www.ceep.asso.fr>

UN PATRIMOINE NATUREL RECONNU INTERNATIONALEMENT



Depuis 1992, l'Union Européenne s'est lancée dans la création d'un réseau de sites remarquables pour leurs milieux et les espèces qu'ils abritent appelé « Natura 2000 ».

Son objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité européenne, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable.

Deux textes de l'Union Européenne, les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992), établissent la base réglementaire du réseau écologique européen (les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000) :

- La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne.
- La directive « Habitats faune flore » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat.

Pour plus de renseignements : <http://www.natura2000.fr>

Au titre de la Directive « Habitats faune flore », les archipels marseillais ont été inclus dans le périmètre du site Natura 2000 FR9301602 « Calanques, Iles Marseillaises, Cap Canaille et Massif du Grand Caunet ».

La Ville de Marseille est l'opérateur Natura 2000 pour le secteur du Frioul, le GIP des Calanques pour le secteur du Massif des Calanques et de l'archipel de Riou et l'ONF pour le Cap Canaille et le Massif du Grand Caunet.

Site de reproduction important pour des espèces d'oiseaux remarquables, les archipels du Frioul et de Riou sont également classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9312007 sous l'appellation « Iles Marseillaises » conformément à la directive « Oiseaux ».

Ces classements en zone Natura 2000 engagent l'Etat français à garantir la conservation du patrimoine naturel des sites et renforcent la préservation et les moyens mis en œuvre pour le respect de l'environnement.

UN PROGRAMME DE CONSERVATION SOUTENU PAR L'EUROPE



Les îles de Marseille sont les seuls sites français où nichent ensemble trois sous-espèces d'oiseaux marins endémiques à la Méditerranée : l'Océanite tempête, le Puffin de Méditerranée et le Puffin cendré accompagnées sur l'île de Riou par une nouvelle espèce endémique nicheuse, le Cormoran huppé de Méditerranée.

Afin de renforcer les actions de gestion en faveur de la conservation de ces oiseaux marins, le CEEP a sollicité des aides financières européennes au travers d'un programme LIFE Nature « Conservation des populations d'oiseaux marins des îles de Marseille » à la Commission Européenne. Celui-ci a débuté en 2003 et sera mené jusqu'en décembre 2007.



Cormoran huppé de Méditerranée



© A. Larousse

Océanite tempête

Depuis quatre ans, la mise en place de différentes actions de suivi et de protection de ces populations d'oiseaux marins a permis d'améliorer leur état de santé, d'apporter des connaissances supplémentaires sur la biologie de ces espèces, d'identifier et d'analyser les problématiques de conservation et de travailler en réseau avec l'ensemble des gestionnaires des îles de Méditerranée.

La création et la diffusion de plusieurs outils de communication ont également permis de sensibiliser le public marseillais, les acteurs locaux et les usagers de la mer et des îles afin que ces espèces deviennent des éléments emblématiques du patrimoine naturel marseillais.

Pour plus de renseignements : <http://www.oiseaux-marins.org>

Puffin cendré
© A. Larousse



LIFE Nature

LIFE est l'instrument financier soutenant la politique communautaire de l'environnement. LIFE Nature a pour objet de cofinancer des actions en faveur de la conservation de la nature.

Dans la pratique, il doit contribuer à la mise en œuvre des directives communautaires « Oiseaux » (79/409/CEE) et « Habitats » (92/43/CEE) et notamment à la constitution d'un réseau européen d'espaces protégés « Natura 2000 ».

NOUS, VOUS ... ÎLES

Les équipes du CEEP mettent en place, chaque année, de nombreuses opérations de suivi et de préservation du patrimoine naturel.

Certaines d'entre elles nécessitent la participation de bénévoles pour être menées à bien (nettoyage de criques, aménagement de sentiers, mise en défens de la végétation, arrachage de plantes envahissantes, suivis de la faune...).

Si vous êtes motivé, disponible et désireux de contribuer à la conservation du patrimoine naturel des îles de Marseille, contactez nous et rejoignez notre groupe de bénévoles pour venir participer aux actions de suivis et de protection des milieux.



Baguage de Puffin cendré



Nettoyage de criques



Observation des oiseaux



Création de sentiers



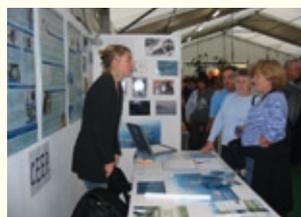
Sensibilisation des plaisanciers



Restauration du patrimoine bâti



Suivi de l'avifaune



Participation à des colloques



Arrachage de plantes envahissantes



Le Sud - 166 Avenue de Hambourg - 13008 Marseille

Tel : 04 91 25 26 12 - Fax : 04 91 73 64 14

Mail : rn-archipelderiou@ceep.asso.fr



Sémaphore de Pomègues - Le Frioul - 13001 Marseille

Tel : 04 91 59 09 12 - Fax : 04 91 59 09 11

Mail : parcaritimefrioul@free.fr

La gestion des îles de Marseille est réalisée grâce au soutien financier des partenaires suivants :



D'une île ... à l'Autre - Numéro 0 - Automne 2007

D'une île ... à l'Autre est éditée par le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence-Alpes du Sud (CEEP)

890 chemin de Bouenhour Haut - 13090 Aix en Provence - Tel : 04 42 20 81 77 - Fax : 04 42 20 05 98 - Mail : espaces.naturels.provence@ceep.asso.fr

Directeur de la publication : Jean Boutin - Directeurs de la rédaction : Lorraine Anselme, Alain Mante - Maquette : Lorraine Anselme

Comité de rédaction : Lorraine Anselme, Timothée Cuchet, Jennifer Dabat-Roul, Christophe David, Julie Delauge, Emilie Drunat, Jean-Patrick Durand, Alain Mante, Olivier Musard, Fabien Revest, Yannick Tranchant, Patrick Vidal.

© Photos : Sauf mention contraire, les photographies utilisées sont réalisées par l'équipe du CEEP-Marseille.

D'une île ... à l'Autre est imprimé sur du papier recyclé sans chlore, sans bois, sans acide, en France, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur par l'imprimerie Caractère (ZI Delta Industrie 57, montée de St Menet 13011 Marseille)

La reproduction des textes et illustrations même partielle et quel que soit le procédé utilisé est soumise à autorisation. Demande ISSN en cours.

